

EPSU CJ:

5 ans à vos côtés. Et maintenant ?

Il y a 5 ans, un groupe de syndicalistes expérimentés a créé **EPSU-CJ**.

EPSU-CJ est vite devenu le syndicat de référence à la Cour de justice:

- o d'une part, il a obtenu la **majorité** des voix et des sièges au **comité du personnel** ;
- o d'autre part, il est devenu le seul syndicat reconnu comme **représentatif**.

Mais l'heure n'est pas à l'autosatisfaction.

Le service public européen à un tournant



Si, au niveau de notre institution, nous pouvons nous prévaloir d'un bilan positif, c'est au niveau **interinstitutionnel** que la situation est autrement plus préoccupante.

À des degrés variables en Europe, les acquis des travailleurs, y compris des fonctionnaires, sont attaqués. Au nom de la « compétitivité », c'est le modèle social européen qui est remis en cause.



Pourquoi adhérer au syndicat ?

La fonction publique européenne n'aurait pas pu échapper à ce plan. La **révision** programmée **du statut**, marquée par les coupes budgétaires et la régression sociale (p.ex. augmentation du temps de travail), n'a pas encore dévoilé toute sa force destructive.

C'est surtout là que le personnel aura *besoin* de syndicats capables de négocier et disposés à lui rendre des comptes. Et les syndicats auront *besoin* d'un soutien tangible de la part de ceux qu'ils représentent.

Dans notre cas, si **EPSU-CJ** a été créé il y a 5 ans, c'était afin d'être capable, en âme et conscience, de rendre des comptes à sa base « naturelle », que sont les collègues de notre institution.

Cependant, le courage d'avoir rompu avec la tradition anti-démocratique de « courroie de transmission » a son prix :

Il ne suffit pas d'être le seul syndicat représentatif à la Cour de justice, il faut surmonter le handicap de « petite institution » et trouver une place digne au sein du dialogue social inter-

institutionnel.

En plus, il faut faire le poids par rapport à des OSP des « grandes » institutions qui parfois fonctionnent malgré le niveau dérisoire de leurs cotisations, grâce au soutien logistique généreux de leur employeur.

Raison de plus pour adhérer à **EPSU-CJ**:

Le personnel de la Cour de justice, qui ne représente que 4% de l'ensemble du personnel de l'Union, devra **compenser le faible poids de sa population par une forte légitimité de ses représentants syndicaux !**

EPSU-CJ veut être plus qu'un alibi « interinstitutionnel » à des discussions dominées par des préoccupations de clocher.

Dans les mois qui viennent nous devons participer activement aux réunions et concertations, et en même temps vous informer, vous consulter et organiser l'action.

Donnez un signal fort d'appui, à qui de droit : [Adhérez maintenant à EPSU-CJ !](#)